

SOMMAIRE

	ACTUALITÉS DES INSTANCES	
	CSE Central	Page 2
10-0	CSE Gfi Informatique Ile-de-France	Page 3
	ACCORD DE DROIT SYNDICAL NON MERCI!	Page 4
2/3	COMPTE PERSONNEL DE FORMATION HEURES CPF ANNÉE 2017 : RÉGULARISATION OK	Page 4
		1 age 4
	RÉFORME DES RETRAITES	
	Tous les outils CFDT sur la réforme des retraites	Page 5
	ENTRETIEN LAURENT BERGER La question du travail délaissée au profit de l'emploi	Page 5
	DÉFORME DE LIACCUDANCE CHÔMACE	
	RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE La moitié des demandeurs d'emploi touchés	Page 6
	CONTACT CFDT	page 7









ACTUALITÉS DES INSTANCES

CSE Comités Économiques et Sociaux CSSCT Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail





CSE Central

Le CSE Central s'est réuni pour la première fois le 11 septembre dernier.

Cette première réunion a pour objet la désignation des Secrétaire et Secrétaire-adjoint.e, des membres des commissions, ainsi que des représentant.e.s du CSE Central.

Ont été désignés :

Secrétaire : Chantal MURAT Secrétaire adjoint : François LECLUSE

Représentant du CSEC au conseil d'administration : Ibrahima BADIANE

Membres du CSEC pouvant assister à l'assemblée générale :

Bertrand de BEAULIEU et Ludovic BOULLIN

Membres des commissions du CSE Central



Santé, sécurité et conditions de travail	Économique	Formation
Alexis ZADOUNAISKY Pascale DEKESS Katia LESPINE François LECLUSE Christophe BAUDRY Jean-Paul PORTOFERRI Chantal MURAT Vincent BRACCHETTI	Bertrand de BEAULIEU Katia LESPINE Jean-Paul PORTOFERRI Chantal MURAT Alina TORTOCHAUT	Sabiha MICALLEF Bertrand de BEAULIEU Patrick DEMAY François LECLUSE Christophe CARRÉ Christophe BAUDRY Geneviève DELJOUGLA Ibrahima BADIANE
Égalité professionnelle	Information et aide au logement	Suivi de l'accord relatif à l'aménagement et la réduction du temps de travail (ARTT)
Pascale DEKESS Sabiha MICALLEF Katia LESPINE François LECLUSE Yasmina DJERRAR Chantal MURAT Christophe TEXIER Eric LAURENS	Saïd HABOUCHI Patrick LOU Ibrahima BADIANE Thierry WITZIG Pascale DEKESS François BROCHET Brigitte DURIEZ Michel le GOUVELLO Daniel ESSE Syldia ARGENTIN Naïma BELDJELTI	Bertrand KLOSTER François LECLUSE Christophe CARRÉ Denis FRANÇOIS Suivi de l'accord de participation Bertrand de BEAULIEU Katia LESPINE Suivi des régimes de frais de santé et de prévoyance Christophe CARRÉ Brigitte DURIEZ

François LECLUSE



Prochaines réunions planifiées le 6 novembre et le 5 décembre.





ACTUALITÉS DES INSTANCES

CSE Gfi Informatique Ile-de-France

COMMENT CONTACTER VOTRE CSE

Sur place au local du CSE

2 rue MOZART CLICHY Du mardi au jeudi de 13h à 15h30

Par téléphone

01 44 04 51 24 : Tous les jours ouvrables de 10h30 à 12h

06 40 44 75 89 : Numéro direct du Secrétaire, Ibrahima BADIANE, tous les jours ouvrables, escalade uniquement en cas d'urgence ou absence de réponse de plus d'une journée.

Par mail

accueil@ce-gfi-idf.com

Via le site

https://www.ce-gfi-idf.com/com/login



Par Twitter en DM

Abonnement requis: @csegfiidf





PERMANENCES SUR LES AUTRES SITES FRANCILIENS



A partir de novembre 2019, vos commandes vont pouvoir être livrées sur les sites de MEUDON, MONGE, NANTERRE et BOULOGNE. Vous pouvez en bénéficier si vous travaillez sur ces sites ou dans les quartiers environnants.

Le CSE se déplacera une fois par mois pour livrer vos commandes. Le planning de passage sera publié sur le site.

Mode d'emploi : Commandez et payez en ligne en précisant le site de livraison et en laissant un numéro de téléphone pour vous joindre. Nous contacter si vous ne voulez payer que par chèque ou pour tout complément d'informations.







ACCORD DE DROIT SYNDICAL

NON MERCI!



Nous avions fondé quelques espoirs sur la réunion du 4 septembre dernier. En nous invitant à cette réunion de négociation sur le droit syndicat, nous pensions que la Direction avait évolué sur les sujets qui nous opposaient (liberté de circulation des DS).

Quelle ne fut pas notre déconvenue de découvrir en séance que la Direction souhaite uniquement ajouter au texte du 24 juillet (texte que nous refusons de signer), un article « Indivisibilité des clauses de l'accord ». En substance, cet article rend l'accord (s'il est signé) inattaquable en justice, car si un article est contesté, et que le juge reconnait effectivement l'illégalité de cet article, l'accord dans sa totalité serait alors invalidé.



Cet article ne modifie en rien notre position, au contraire elle conforte notre analyse : cet accord n'est pas signable par la CFDT.



COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

HEURES CPF ANNÉE 2017

Les heures 2017 étaient portées partiellement au CPF de certain.e.s salarié.e.s.

La CFDT a demandé la régularisation. C'est chose faite!





Aujourd'hui, tous les compteurs sont à jour.

Les heures 2017 ont toutes été portées aux CPF.

Pour rappel, chaque salarié.e peut ouvrir un compte CPF et y accéder via le lien https://www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-public/





RÉFORME DES RETRAITES

Tous les outils CFDT sur la réforme des retraites

Dans le cadre de la réforme des retraites à venir, la CFDT a d'ores et déjà publié plusieurs documents présentant ses analyses, propositions et revendications.





Téléchargez:

- ✓ Le manifeste de la CFDT pour les retraites
- ✓ Le kit retraites Le glossaire
- ✓ Le kit retraites 22 fiches
- ✓ Vrai Faux Réforme des retraites (septembre et octobre)
- ✓ Argumentaire CFDT Ce que veut la CFDT





https://www.cfdt.fr/portail/outils/campagnes/tous-les-outils-cfdtsur-la-reforme-des-retraites-srv2_1009734



ENTRETIEN LAURENT BERGER



La question du travail a été trop longtemps délaissée au profit de l'emploi

Chômage, retraites, transition écologique, pauvreté, services publics, relations avec le patronat... Laurent Berger répond à nos questions lors d'un long entretien qui s'adresse à la fois aux militants et adhérents CFDT mais aussi à tous ceux qui se demanderaient à quoi travaille le premier syndicat de France.



https://www.cfdt.fr/portail/actualites/une-cfdt-plus-proche-de-vous/-entretien-la-question-du-travail-a-ete-trop-longtemps-delaissee-au-profit-de-l-emploi-srv2_1011339





RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

La moitié des demandeurs d'emploi touchés







LA RÉALITÉ DE LA RÉFORME EN CHIFFRES :

- 1,3 million de demandeurs d'emploi (DE) vont être touchés financièrement par la réforme
- La moitié des DE indemnisés qui travaillent vont voir leur allocation diminuer ou disparaitre
- 4,5 milliards d'€ d'économie sur 3 ans vont être réalisés au détriment des seuls DE
 - Risque d'effet de substitution fort : les DE vont passer du chômage à l'aide de l'Etat (ex RSA)
 - Risque fort d'exlusion du régime en raison des nouvelles conditions d'ouverture des droits
 - Risque de développement du travail non déclaré
 - Quels seront les effets sur le marché du travail ? et la qualité de l'emploi retrouvé ?
- Avec cette réforme le gouvernement attend un changement rapide de comportement des demandeurs d'emploi, qu'en sera-t-il de celui des entreprises, le bonus malus n'entrant en vigueur qu'en 2021?!

Les craintes étaient donc justifiées. Voilà des mois que la CFDT s'alarme de l'effet désastreux qu'aurait l'application de la réforme d'assurance chômage sur les demandeurs d'emploi. Ce 24 septembre, une étude d'impact de l'Unedic estime qu'1,3 million de personnes (soit la moitié des demandeurs d'emploi indemnisés) seront touchés par les nouvelles règles d'indemnisation.

Dans le détail, l'allongement de la période de travail prise en compte pour ouvrir des droits à indemnisation (en vigueur au 1er novembre) devrait toucher 710 000 personnes dès la première année, et notamment les plus jeunes qui ont « des droits plus courts avec des salaires de référence plus faibles », estime l'Unedic. « Soit ils ne pourront pas du tout ouvrir de droits, soit l'ouverture de leurs droits sera retardés », précise Marylise Léon, secrétaire générale adjointe. Au 1er avril 2020, la nouvelle formule de calcul des droits, établie non plus sur les jours travaillés mais sur une base mensuelle, va à son tour faire mécaniquement baisser les droits de 850 000 personnes, avec une baisse de l'allocation journalière de 20% en moyenne. « Pour certains, l'allocation va baisser de moitié. Comment vivront-ils s'ils ne trouvent pas plus de travail ? » s'agace-t-elle.

Droit de suite



Au total, l'Unedic table sur 3,4 milliards d'euros d'économies en cumulé d'ici 2021! Face à la logique budgétaire du gouvernement, la CFDT a décidé de faire valoir son droit de suite et alerte sur « *le risque bien réel d'un basculement de nombre de demandeurs d'emploi au RSA* »... ou comment faire mécaniquement baisser les chiffres du chômage pour atteindre l'objectif affiché de 7% d'ici à la fin du quinquennat.



https://www.cfdt.fr/portail/presse/communiques-de-presse/unchomeur-indemnise-sur-deux-victime-des-changements-deregles-srv1_1011434





LE MENSUEL

Octobre 2019

CONTACT CFDT

Site de la CFDT Gfi : http://cfdtgfi.jimdo.com/

Vos représentant·e.s CFDT

UES Gfi Informatique Catherine LINTIGNAT cfdtgfi@yahoo.fr

06 45 81 26 02

Gfi Informatique

Est Fabrice DEMORI

Grand Ouest Gaétan RYCKEBOER

Ile de France Yassine FARES

Consuelo FELIU LLOMBART

Patrick LOU

Méditerranée Christophe SIMON

Nord Isabelle LUSZCZYK

Jean-Paul PORTOFERRI

Rhône Alpes Stéphane GLAÇON

Sud-Ouest Didier POUSSON Marie-Claire TONIUTTI qfi.cfdt@qmail.com lou.cfdt@free.fr cfdt.med@gmail.com cfdtgfinord@gmail.com jpportoferri@hotmail.fr cfdt.gfi.rhonealpes@gmail.com cfdt.gfi.sudouest@gmail.com

f.demori@hotmail.fr

ouest.cfdtgfi@gmail.com

avec.cfdt.gfi@gmail.com

07 81 75 43 01 06 32 27 96 70 06 81 50 25 52

06 59 33 97 05

Gfi PROGICIELS

Reims Éric CASTELAIN eric51.cfdt@gmail.com 07 67 09 18 38

cfdtgfiit@gmail.com

Hors UES Business Document Dominique BERNARDINI cfdt.bdoc@gmail.com 06 11 78 72 93

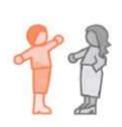
Étre informé-e par la CFDT

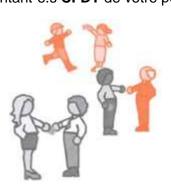
Pour être régulièrement informé·e, par vos représentant·e.s CFDT, n'attendez plus avec impatience nos communications, demandez à recevoir une information actualisée par courriel. Envoyez un message à cfdtgfi@yahoo.fr avec une adresse privée autre que xxxxx@gfi.fr ou xxxxx@gfi.world.

Adhérer à la CFDT

Contactez les représentant e.s **CFDT** de votre périmètre.

Vous avez adhéré à la CFDT avant d'être salarié·e Gfi, Signalez-vous auprès des représentant-e.s CFDT de votre périmètre.





RÉPONSES À LA CARTE Des questions de tous ordres et un suivi rigoureux des réponses faites aux adherents, un seul numéro :

0969 39 19 39